

**COMMUNE DE LAUSANNE**

---

**Budget de fonctionnement de l'exercice 1999  
Plan des investissements pour les années 1999 à 2002**

---

*Préavis N° 55*

Lausanne, le 24 septembre 1998

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 1999 ainsi que le plan des investissements pour les années 1999 à 2002.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
  2. **Modifications structurelles**
  3. **Considérations générales**
  4. **Budget de fonctionnement de 1999**
  5. **Plan des investissements pour les années 1999 à 2002**
  6. **Evolution présumée de la situation financière en 1999**
  7. **Conclusions**
-

## 1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 1999 :

### Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 1997	BUDGET 1998		BUDGET 1999	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>	CHARGES	REVENUS
1 234 024 828,72	1 253 934 800	TOTAL DES CHARGES	1 290 520 800	36 586 000
<u>1 167 766 685,34</u>	<u>1 198 257 100</u>	TOTAL DES REVENUS		1 242 229 000
66 258 143,38	55 677 700	<b>EXCEDENT DE CHARGES</b>		<b>48 291 800</b>
				-7 385 900
		<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>	DEPENSES	RECETTES
83 685 912,59	133 546 000	TOTAL DES DEPENSES	135 383 100	1 837 100
<u>17 828 926,80</u>	<u>14 053 000</u>	TOTAL DES RECETTES		15 363 000
65 856 985,79	119 493 000	<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>		<b>120 020 100</b>
				527 100
		<b>FINANCEMENT</b>		
-65 856 985,79	-119 493 000	INVESTISSEMENTS NETS	120 020 100	527 100
90 429 142,22	97 270 700	AMORTISSEMENTS		104 189 200
10 251 270,14	263 400	VARIATION DES PROVISIONS ET FONDS DE RESERVE	8 414 400	-8 677 800
<u>-66 258 143,38</u>	<u>-55 677 700</u>	REPRISE DE L'EXCEDENT DE CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT	48 291 800	-7 385 900
-31 434 716,81	-77 636 600	<b>INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>72 537 100</b>
				-5 099 500
34 422 268,98	41 856 400	<b>AUTOFINANCEMENT</b>		<b>47 483 000</b>
				5 626 600

Le compte de fonctionnement fait apparaître un excédent des charges de 48,3 millions de francs; par rapport aux comptes de 1997 (66,3 mios) et au budget de 1998 (55,7 mios), nous constatons une nouvelle amélioration venant récompenser les efforts déployés par la Municipalité et ses collaborateurs, en vue de l'assainissement des finances communales.

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 135,4 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 5,7 millions). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 15,4 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 1999 atteignent 120 millions.

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 47,5 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 72,5 millions par le recours à l'emprunt. Ce dernier montant atteint 75 millions si l'on prend également en considération les investissements du patrimoine financier (acquisitions et rénovations d'immeubles).

## 2. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

En comparaison avec celui de 1998, le budget de 1999 enregistre les modifications ci-après :

### Direction de police et des sports

- 240 – *Corps de police*
- 2600 – *Gestion de la circulation*
- 2601 – *Gestion du stationnement*

Plutôt que de continuer à procéder à des ventilations comptables directes qui nuisent à la clarté des responsabilités budgétaires, il a été décidé que dorénavant les deux services factureraient les prestations qu'ils fournissent au secteur stationnement. Ainsi, seules les rémunérations du personnel affecté exclusivement au stationnement subsistent à la rubrique 2601.301 "Traitements"; les rémunérations des autres collaborateurs sont enregistrées par le biais de la facturation interne sous la rubrique 2601.390 "Imputations internes".

- 250 – *Service de secours et d'incendie*
- 2501 – *Office de la protection civile*
- 280 – *Service de la protection civile et des affaires militaires*

La transformation du Service de la protection civile en un office dépendant du Service de secours et d'incendie a entraîné la suppression du centre 280 et la création d'un sous-centre 2501 au Service de secours et d'incendie.

### Direction des écoles

- 510 – *Service des écoles primaires*
- 5200 – *Service des écoles secondaires*
- 5800 – *Service des écoles primaires et secondaires*

A la suite du regroupement des services primaires et secondaires, les centres 510 et 5200 ne sont plus utilisés dès le budget de 1999. Toutes les rubriques budgétaires desdits services sont fusionnées sous le nouveau chapitre 5800.

### Direction des services industriels

- 331 – *Amortissements*
- 380 – *Attributions aux réserves*
- 480 – *Prélèvements sur les réserves*

Le remaniement de la politique d'amortissement des Services industriels et notamment l'accélération de l'amortissement de certaines installations a provoqué un accroissement important des amortissements des SI et des mouvements sur les réserves.

### Imputations internes

La modification des directives relatives à la facturation interne provoque un déplacement de charges (essentiellement du chapitre 31) et revenus (essentiellement des chapitres 42 et 43) vers les imputations internes (chapitre 39/49).

### 3. CONSIDERATIONS GENERALES

Pour l'économie suisse, le premier semestre de l'année 1998 a été marqué par une reprise modérée mais persistante. Malgré les problèmes économiques et monétaires récemment survenus en Russie et dans le sud-est asiatique, on estime généralement que la reprise constatée se poursuivra, à un rythme certes ralenti.

Cette évolution a eu et devrait continuer d'avoir une incidence favorable sur le marché de l'emploi. En conséquence, la progression constante et importante, depuis le début des années nonante, du coût de la lutte contre les effets du chômage est fortement ralentie et une inversion de tendance n'est pas exclue pour l'an prochain.

Toutefois, la mondialisation des marchés se poursuit et touche toujours plus de secteurs économiques; elle entraîne une lutte acharnée entre les entreprises concurrentes pour emporter les commandes. Dans ce contexte, les regroupements et les restructurations se multiplient et aboutissent bien souvent à des réductions salariales, voire des suppressions d'emplois.

Les collectivités publiques peuvent néanmoins espérer une légère croissance de leurs revenus fiscaux dans la mesure où la capacité bénéficiaire de nombre de grandes sociétés est en amélioration et la population des personnes à la recherche d'un emploi en légère régression.

### 4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 1999

Fidèle à son programme de législature 1998-2001, la Municipalité a effectué un nouveau pas vers l'assainissement progressif des finances de la Commune. L'insuffisance des revenus de fonctionnement passe ainsi de 66,3 mios de francs aux comptes de 1997, à 55,6 mios au budget de 1998, puis à 48,3 mios au budget de 1999.

Ce résultat a été obtenu au terme d'une minutieuse analyse des différents postes du budget, dont les éléments constitutifs sont élaborés à partir d'une base "zéro". Le budget 1999 enregistre également les premiers résultats positifs de l'opération interne d'analyse des services ("Perspectives 2001").

Il convient encore de préciser que les économies reposent essentiellement sur une démarche visant à réduire les coûts et non sur la suppression de prestations offertes à la population. De plus, la contribution communale aux charges de l'Etat, estimée à 5,6 mios, est prise en considération dans le budget de 1999 alors qu'elle n'avait pas pu l'être pour 1998.

Par rapport à celui de 1998, le budget de 1999 présente un résultat net en amélioration de 7,4 mios.

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 1999 et de 1998, classés par nature de charges et de revenus :

<u>Résultat global</u>	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecart (+/-)</u>	
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>%</u>
Charges	1 290 520 800	1 253 934 800	36 586 000	2,9
Revenus	1 242 229 000	1 198 257 100	43 971 900	3,7
<b>Excédent de charges</b>	<b>48 291 800</b>	<b>55 677 700</b>	<b>-7 385 900</b>	<b>13,3</b>

<u>Résultat par catégorie</u>	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
<b>3 Charges</b>	<b>1 290 520 800</b>	<b>1 253 934 800</b>	<b>36 586 000</b>	<b>2,9</b>
30 Charges de personnel	384 959 800	379 366 700	5 593 100	1,5
31 Biens, services et marchandises	309 551 500	322 947 000	-13 395 500	-4,1
32 Intérêts passifs	94 163 000	93 812 500	350 500	0,4
33 Amortissements	111 247 100	103 178 700	8 068 400	7,8
35 Dédommagements à des collectivités publiques	129 060 000	123 929 200	5 130 800	4,1
36 Subventions accordées	63 135 600	65 445 900	-2 310 300	-3,5
38 Attributions aux réserves	24 093 400	13 081 000	11 012 400	84,2
39 Imputations internes	174 310 400	152 173 800	22 136 600	14,5
<b>4 Revenus</b>	<b>1 242 229 000</b>	<b>1 198 257 100</b>	<b>43 971 900</b>	<b>3,7</b>
40 Impôts	411 090 000	397 890 000	13 200 000	3,3
41 Patentes, concessions	3 523 000	3 194 000	329 000	10,3
42 Revenus des biens	53 809 100	56 765 000	-2 955 900	-5,2
43 Taxes, ventes et prestations facturées	511 736 700	520 489 700	-8 753 000	-1,7
44 Part à des recettes sans affectation	4 120 000	4 720 000	-600 000	-12,7
45 Dédommagements de collectivités publiques	50 070 200	48 962 900	1 107 300	2,3
46 Subventions acquises	1 061 800	1 244 100	-182 300	-14,7
48 Prélèvements sur les réserves	32 507 800	12 817 600	19 690 200	153,6
49 Imputations internes	174 310 400	152 173 800	22 136 600	14,5
<b>Excédent de charges</b>	<b>48 291 800</b>	<b>55 677 700</b>	<b>-7 385 900</b>	<b>-13,3</b>

En complément aux données ci-dessus, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par direction
- B) Compte de fonctionnement par nature (détaillé)
- C) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 1999.

### 3 CHARGES

#### 30 Charges de personnel

+ 5,6 mios ou + 1,5 %

	<b>Budget 1999</b>	<b>Budget 1998</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Administration générale	33 598 800	32 526 100	1 072 700	3,3
Police et sports	94 892 500	92 619 300	2 273 200	2,5
Finances	15 336 100	15 114 900	221 200	1,5
Travaux	69 794 200	68 811 900	982 300	1,4
Ecoles	58 851 600	58 236 900	614 700	1,1
Sécurité sociale et environnement	50 239 400	50 949 000	-709 600	-1,4
Services industriels	62 247 200	61 108 600	1 138 600	1,9
<b>Total</b>	<b>384 959 800</b>	<b>379 366 700</b>	<b>5 593 100</b>	<b>1,5</b>

Le coût net du personnel est obtenu, au niveau du budget, de la manière suivante :

(en milliers de francs)	<b>Budget 1999</b>	<b>Budget 1998</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Charges totales de personnel	384 960	379 367	598	
./. Contribution de solidarité et économies	-12 000	-12 000	0	
<b>Charges nettes</b>	<b>372 960</b>	<b>367 367</b>	<b>5 593</b>	<b>1,5</b>

Globalement, les charges de personnel s'accroissent donc de 1,5 % au budget de 1999. Les renforcements d'effectifs de deux musées, du Service d'organisation et d'informatique, du Service de presse et d'information, du Corps de police, du Service de la circulation, du Service de la jeunesse et des loisirs et du Service de l'électricité (section "multimédia"), notamment, contribuent à pousser vers le haut ce taux de progression.

Relevons que les chiffres du budget de 1999 tiennent compte des éléments suivants :

- indexation de 0,4 % au 1<sup>er</sup> janvier 1998
- annuités réglementaires au 1<sup>er</sup> janvier 1999
- gratifications d'ancienneté échues en 1999.

Par ailleurs, les économies anticipées sur les charges salariales (contribution de solidarité et délai d'attente avant une mise au concours), qui figurent en recettes au chapitre 43, s'élèvent à 12 millions de francs au budget de 1999, montant inchangé par rapport au budget de 1998.

**31 Biens, services et marchandises****- 13,4 mios ou - 4,1 %**

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecart (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Imprimés, fournitures, mobilier, machines et matériel	15 902 700	16 256 700	-354 000	-2,2
Achats d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	23 547 500	23 858 200	-310 700	-1,3
Marchandises	14 870 700	15 532 000	-661 300	-4,3
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	30 663 500	33 745 500	-3 082 000	-9,1
Honoraires et prestations de services	43 002 000	50 900 400	-7 898 400	-15,5
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	14 246 100	15 342 700	-1 096 600	-7,1
Autres dépenses en biens, services et marchandises	18 108 000	18 496 500	-388 500	-2,1
Sous-total	160 340 500	174 132 000	-13 791 500	-7,9
Achats d'énergie par les SI	149 211 000	148 815 000	396 000	0,3
<b>Total</b>	<b>309 551 500</b>	<b>322 947 000</b>	<b>-13 395 500</b>	<b>-4,1</b>

Comme déjà relevé au chapitre 2 ci-dessus, cette nature de charges est fortement perturbée dans sa comparaison d'un exercice à l'autre, en raison de la suppression de nombreuses facturations inter-services, lesquelles sont enregistrées dès 1999 en charges au groupe 39 et en revenus au groupe 49 "Imputations internes". Ce sont essentiellement les deux groupes suivants qui sont touchés :

(en milliers de francs)	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998 corrigé</u>	<u>Ecart (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Loyers, fermages et redevances	14 246	13 126	1 120	8,5
Honoraires et prestations de services	43 002	40 796	2 206	5,4

Compte tenu des ajustements ainsi pratiqués, le groupe 31 enregistre une baisse de 1 mio de francs en chiffres ronds.

Dans l'ensemble, on constate donc un réel effort d'économies dans cette catégorie de charges, où seules les quelques augmentations ci-après méritent d'être citées :

(En mios de francs)

Accueils d'enfants en crèches et garderies privées et en milieu scolaire	1,0
Versement aux TL de leur part aux recettes des parkings-relais	0,7

### 32 Intérêts passifs + 0,4 mio ou + 0,4 %

Les intérêts inscrits au budget de 1999 sont fondés sur la stratégie et les hypothèses suivantes :

Dette consolidée au 31 août 1998 (1.635 millions). Les intérêts sont calculés aux taux contractuels des emprunts (jusqu'à leur échéance pour ceux échus fin 1998 et 1999)	83,3 mios
Emprunts nouveaux et renouvelés, planifiés au dernier trimestre 1998, 125 millions au taux moyen de 3,55 %	4,4 mios
Emprunts renouvelés en 1999, 175,5 millions, calculés prorata temporis, au taux moyen de 3,835 %	4,4 mios
Emprunts nouveaux en 1999, 100 millions, calculés prorata temporis, au taux moyen de 3,875 %	2,4 mios
Dette flottante, compte-courant bancaire et divers (taux moyen 2 %)	<u>3,2 mios</u>
<b>Total</b>	<b>97,7 mios</b>
dont à déduire, encaissement de l'intérêt à taux flottant à six mois (estimé à 2 %) sur trois "swaps" de taux	<u>3,5 mios</u>
<b>Net</b>	<b><u><u>94,2 mios</u></u></b>

Plus schématiquement, le budget des intérêts pour 1999 admet une insuffisance d'autofinancement de 80 millions en 1998 et de 75 millions en 1999.

### 33 Amortissements + 8,0 mios ou + 7,8 %

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	6 000 000	5 000 000	1 000 000	20,0
Autres pertes, défalcatons et moins-values	1 057 900	908 000	149 900	16,5
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	44 798 900	45 650 100	-851 200	-1,9
Amortissements du patrimoine administratif des SI	<u>59 390 300</u>	<u>51 620 600</u>	<u>7 769 700</u>	15,1
<b>Total</b>	<b><u><u>111 247 100</u></u></b>	<b><u><u>103 178 700</u></u></b>	<b><u><u>8 068 400</u></u></b>	<b>7,8</b>

Les pertes et les défalcatons sur les impôts ainsi que sur la facturation des prestations ont fait l'objet d'une adaptation à la conjoncture économique actuelle.



Aux Services industriels, un remaniement important au niveau de la politique d'amortissement provoque de grosses fluctuations dans ce secteur, avec une hausse finale de 7,8 millions par rapport au budget précédent. Voici le détail de ces opérations :

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>
	fr.	fr.	fr.
Services généraux	3 281 000	3 158 600	122 400
Service du gaz	5 600 000	5 550 000	50 000
Chauffage à distance (y compris la turbine à gaz)	22 964 000	7 250 000	15 714 000
Service des eaux (y compris la station de pompage de Lutry)	19 126 000	16 469 200	2 656 800
Service de l'électricité, distribution	225 000	13 946 600	-13 721 600
Service de l'électricité, production (dont Lavey)	1 473 000	551 100	921 900
Service de l'électricité, multimédia	6 721 300	4 695 100	2 026 200
	<u>59 390 300</u>	<u>51 620 600</u>	<u>7 769 700</u>

En raison de la prochaine ouverture du marché de l'électricité, la Municipalité a décidé d'accélérer l'amortissement des installations de production d'électricité (y compris la turbine à gaz). Le surplus d'amortissement est compensé par prélèvement sur les fonds de réserves des Services industriels et par la suspension des amortissements du réseau de distribution d'électricité.

### 35 Dédommagements à des collectivités publiques

+ 5,1 mios ou + 4,1 %

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Participation à des entreprises de transports	38 000 000	39 000 000	-1 000 000	-2,6
Participation au déficit de l'Etat	5 600 000	0	5 600 000	-
Emoluments relatifs à la taxation et à l'encaissement des impôts	1 260 000	725 000	535 000	73,8
Participations aux charges de l'Etat pour l'enseignement	50 934 000	50 766 100	167 900	0,3
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	3 943 500	3 597 000	346 500	9,6
Facture sociale	27 062 500	28 110 400	-1 047 900	-3,7
Participation aux mesures actives du travail	690 000	0	690 000	-
Autres dédommagements	1 570 000	1 730 700	-160 700	-9,3
<b>Total</b>	<u>129 060 000</u>	<u>123 929 200</u>	<u>5 130 800</u>	<u>4,1</u>

L'examen de ce chapitre appelle les commentaires suivants :

- Au vu des résultats d'exploitation des Transports publics de la région lausannoise (rétrocession de fr. 2 530 586,-- en 1998, sur l'exercice 1997), la prévision pour 1999 a été revue à la baisse.
- La part lausannoise à la contribution des communes au déficit de l'Etat de Vaud a été annoncée à hauteur de 5,6 millions de francs pour 1999; la contribution de 1998 n'avait pas pu être inscrite au budget par manque d'information sûre.
- Très récemment et sans avertissement préalable, le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter massivement les émoluments prélevés auprès des communes pour la taxation et l'encaissement des impôts. Des discussions sont en cours pour obtenir une introduction progressive de cette hausse. Dans l'attente du résultat de la négociation en cours, seule la moitié de la hausse annoncée a été inscrite au budget.
- Il convient de noter également l'inscription dès le budget de 1999 de notre participation aux mesures actives du travail (MAMT), de 0,7 million, dépense nouvelle intervenue dès 1997 au niveau de 0,7 million également.

### 36 Subventions accordées

- 2,3 mios ou - 3,5 %

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale	26 350 000	30 052 000	-3 702 000	-12,3
Police et sports	3 587 900	3 723 400	-135 500	-3,6
Ecoles	18 100 600	17 108 600	992 000	5,8
Sécurité sociale et environnement	14 387 100	14 103 800	283 300	2,0
Services industriels	710 000	458 100	251 900	55,0
<b>Total</b>	<b>63 135 600</b>	<b>65 445 900</b>	<b>-2 310 300</b>	<b>-3,5</b>

Admettant que la nouvelle Fondation de Beaulieu serait créée d'ici à la fin de 1998, la subvention au Comptoir Suisse a été retirée du budget 1999; il en résulte une économie de fr. 4 236 000,-- à l'Administration générale et de fr. 215 000,-- à la Direction de police et des sports. Si l'on fait abstraction de cet élément particulier, les subventions s'accroissent de fr. 2 140 700,-- ou de 3,5 %. Ce sont les subventions de la Direction des écoles, et plus spécifiquement celles de Jeunesse et loisirs, qui enregistrent la plus forte progression.

### 38 Attributions aux réserves

+ 11,0 mios ou + 84,2 %

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation des PFO	13 800	4 500	9 300	-
Fonds des SI	24 079 600	13 076 500	11 003 100	84,1
<b>Total</b>	<b>24 093 400</b>	<b>13 081 000</b>	<b>11 012 400</b>	<b>84,2</b>

L'attribution extraordinaire de 13,7 millions au budget de la section Distribution du Service de l'électricité, compense les amortissements transférés à la production.

**39** **Imputations internes** **+ 22,1 mios ou + 14,5 %**  
**49**

Ainsi que relevé plus haut, les nouvelles directives relatives à la facturation interne provoquent un accroissement sous ce poste de l'ordre de 13 millions de francs.

En outre, la réorganisation des relations comptables entre le Corps de police et le Service de la circulation génère une inflation budgétaire de 8,4 millions.

De plus, l'enregistrement (à l'Administration générale) de la contrepartie de la redevance désormais non perçue du Comptoir Suisse représente un montant de quelque 2,1 millions.

En revanche, la baisse du taux d'intérêt interne a entraîné une diminution de la facturation interne des intérêts de 2,6 millions.

## 4 REVENUS

**40 Impôts** **+ 13,2 mios ou + 3,3 %**

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur le revenu et la fortune	282 000 000	277 000 000	5 000 000	1,8
Impôt sur le bénéfice et le capital	72 000 000	65 000 000	7 000 000	10,8
Impôts fonciers	30 500 000	30 000 000	500 000	1,7
Droits de mutations	3 500 000	3 200 000	300 000	9,4
Impôts sur les successions et les donations	17 000 000	17 000 000	0	0,0
Impôts sur la propriété et sur la dépense	6 090 000	5 690 000	400 000	7,0
<b>Total</b>	<b>411 090 000</b>	<b>397 890 000</b>	<b>13 200 000</b>	<b>3,3</b>

Les signes d'embellies conjoncturelles enregistrés depuis l'hiver 1997 ne sont pas suffisants pour envisager une amélioration importante des recettes fiscales de l'année 1999. Ils permettent cependant, dans la mesure où la reprise économique se traduit également en terme de progression des salaires et de diminution du nombre des demandeurs d'emplois, d'envisager une relative stabilisation des recettes fiscales 1999 au niveau de celles réalisées en 1997 (+ 2 mios), soit une augmentation de 3,3 % par rapport aux prévisions établies pour l'année 1998.

En effet, fondés sur l'ensemble des contribuables lausannois (**personnes physiques**), les calculs prévisionnels effectués à ce jour ont montré qu'il fallait, afin de maintenir les recettes actuelles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, compte tenu d'un nombre de sans emploi stable, un taux de croissance des salaires au moins égal à celui de l'inflation. Même si les prévisions en terme de progression des salaires restent modestes pour les années 1997 et 1998, les dernières données lausannoises relatives à l'emploi sont encourageantes : à la fin du premier semestre 1998, le taux des demandeurs d'emploi était en recul de plus de 1 % (11,6 %).

Le système de taxation annuelle des **personnes morales**, en vigueur depuis 1995, permet quant à lui de prévoir, année après année, une adaptation plus rapide des recettes de l'impôt sur le bénéfice à l'évolution conjoncturelle. L'amélioration actuelle des résultats des entreprises devrait ainsi être perceptible dès l'an prochain.

**41 Patentes et concessions** **+ 0,3 mio ou + 10,3 %**

La révision quadriennale des patentes est à l'origine de l'amélioration escomptée.

**42 Revenus des biens** **- 2,9 mios ou - 5,2 %**

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts	5 595 500	5 812 800	-217 300	-3,7
Revenu des immeubles du patrimoine financier	23 145 000	24 630 300	-1 485 300	-6,0
Revenu des biens du patrimoine administratif	24 311 600	25 396 400	-1 084 800	-4,3
Autres revenus	757 000	925 500	-168 500	-18,2
<b>Total</b>	<b>53 809 100</b>	<b>56 765 000</b>	<b>-2 955 900</b>	<b>-5,2</b>

Le revenu des immeubles du patrimoine financier est amputé de la redevance de superficie du Comptoir Suisse (- 2,1 mios), en raison de l'introduction d'une période de gratuité de cinq ans. Entre-temps, cette redevance figure en tant que subvention en nature dans le chapitre 39. De plus, les nouvelles directives ayant trait à la facturation interne influent sur les chiffres en diminuant les revenus du patrimoine administratif de 2,2 millions. Dans ce même secteur, il faut cependant relever une amélioration de 0,7 million attendue des recettes de stationnement, notamment de l'exploitation des parkings-relais.

**43 Taxes, ventes et prestations facturées** **- 8,7 mios ou - 1,7 %**

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	77 008 400	82 488 300	-5 479 900	-6,6
Ventes diverses (sans les ventes d'énergie des SI)	58 856 300	62 245 500	-3 389 200	-5,4
Frais facturés à des tiers, remboursements	8 697 800	8 776 400	-78 600	-0,9
Amendes	13 000 000	13 000 000	0	0,0
Autres contributions	23 108 200	24 638 500	-1 530 300	-6,2
Sous-total	180 670 700	191 148 700	-10 478 000	-5,5
Ventes d'énergie des SI	331 066 000	329 341 000	1 725 000	0,5
<b>Total</b>	<b>511 736 700</b>	<b>520 489 700</b>	<b>-8 753 000</b>	<b>-1,7</b>

Le revenu des taxes, redevances et prestations de services subissent une diminution de quelque 10 millions suite aux transferts dans les écritures internes.

Cela mis à part, cette rubrique enregistre les principaux écarts suivants :

- Facturation du Service des abattoirs	+ 0,5 mio
- Prestations facturées pour l'accueil d'enfants	+ 0,3 mio
- Taxes d'enlèvement et transports facturés dans le cadre de la gestion des déchets	+ 0,9 mio
- Prestations, abonnements et location de compteurs au Service des eaux	+ 0,3 mio
- Prestations, abonnements et finances d'équipement au Service de l'électricité	+ 0,5 mio
- Taxe du télé-réseau	+ 1,7 mio

Par ailleurs, le recul des ventes diverses s'explique essentiellement par l'adaptation du montant attendu des ventes d'eaux (- 3,5 millions).

Enfin, les "autres contributions" diminuent en raison d'une recette unique de 2,5 millions de francs prévue pour 1998, correspondant à une indemnité à verser par EOS dans le cadre d'un contrat avec le CHUV.

#### 44 Part à des recettes sans affectation - 0,6 mio ou - 12,7 %

Il s'agit de la part communale à l'impôt cantonal sur les gains immobiliers. Ainsi que l'on a pu le constater en 1997, les bénéfices réalisés sur les transactions immobilières sont en baisse; nombre de ventes s'effectuent sans bénéfice, voire même à perte. La prévision pour 1999 a été fixée au niveau des revenus réels des comptes 1997.

#### 45 Dédommagements de collectivités publiques + 1,1 mio ou + 2,3 %

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	fr.	fr.	fr.	%
Participation de l'ECA aux frais du Service de secours et d'incendie	12 001 600	12 000 000	1 600	0,0
Participations des collectivités publiques aux charges de la Direction des écoles	16 499 500	16 921 100	-421 600	-2,5
Participation des communes aux charges de la STEP	4 283 300	4 282 800	500	0,0
Participation cantonale à la régionalisation sociale	2 500 000	1 000 000	1 500 000	150,0
Participation cantonale aux frais administratifs RMR	810 000	0	810 000	-
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	10 841 600	11 601 900	-760 300	-6,6
Autres dédommagements	3 134 200	3 157 100	-22 900	-0,7
<b>Total</b>	<b>50 070 200</b>	<b>48 962 900</b>	<b>1 107 300</b>	<b>2,3</b>

D'une manière générale, on constate une certaine stagnation de ce groupe de revenus, tandis qu'en parallèle les dédommagements versés à d'autres collectivités publiques ne cessent d'augmenter.

**48 Prélèvements sur les réserves****+ 19,7 mios ou + 153,6 %**

	<u>Budget 1999</u>	<u>Budget 1998</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>%</u>
Fonds de péréquation de la STEP	3 252 500	4 226 600	-974 100	-23,0
Fonds des SI	<u>29 255 300</u>	<u>8 591 000</u>	<u>20 664 300</u>	240,5
<b>Total</b>	<u><b>32 507 800</b></u>	<u><b>12 817 600</b></u>	<u><b>19 690 200</b></u>	<b>153,6</b>

La diminution du coût du traitement des eaux usées contribue à la baisse du déficit de ce secteur, d'où un moindre prélèvement sur le fonds de péréquation.

Quant aux SI, ils enregistrent notamment un prélèvement de 16,7 millions dans le secteur "chauffage à distance" (remaniement de la politique d'amortissement), ainsi qu'une ponction supplémentaire de 2 millions pour la nouvelle usine de Lutry.

### 5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 1999 A 2002

Ce plan est constitué par les trois chapitres suivants :

- A Un plan des dépenses d'investissements pour 1999 et 2000, portant sur les crédits déjà votés (A I) et sur les crédits à voter au cours des deux prochaines années (A II).
- B Une liste des crédits à voter pour les années 2001 et 2002.
- C Une liste pour mémoire des projets à présenter au-delà de l'an 2002.

Les crédits "à voter" de la partie A II ont été classés par ordre de priorité.

\* \* \* \*

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements pour l'exercice 1999 :

(en millions de francs)	<b>Dépenses présumées</b>		
	<u>Sur crédits votés au 15.09.1998</u>	<u>Sur crédits à voter</u>	<u>Total</u>
Administration générale	3,8	0,8	4,6
Direction de police et des sports	13,5	10,4	23,9
Direction des finances	9,0	2,6	11,6
Direction des travaux	11,8	7,3	19,1
Direction des écoles	9,7	6,0	15,7
Direction de la sécurité sociale et de l'environnement	5,4	8,0	13,4
Direction des services industriels	<u>29,6</u>	<u>11,8</u>	<u>41,4</u>
Total du patrimoine administratif	82,8	46,9	129,7
Patrimoine financier	<u>2,5</u>	<u>0,0</u>	<u>2,5</u>
<b>Total général</b>	<u><b>85,3</b></u>	<u><b>46,9</b></u>	<u><b>132,2</b></u>

Les principales dépenses prévues pour 1999 sont les suivantes :

	(en milliers de francs)
Rénovation de la maison Gaudard	3.600
Gestion du stationnement	3.000
Réaménagement du stade de Vidy	5.000
Réfection de l'immeuble Riponne 10	4.000
Aménagement de la place de la Gare	5.000
Rénovation de la Vallée de la Jeunesse	4.000
Bois-Gentil – Construction d'un complexe scolaire	3.500
Modification du plongeur de la STEP	3.500
Agrandissement de la station de pompage de Lutry	9.000
Extension finale du télé-réseau et adaptation des infrastructures	7.000

Les dépenses de 1999 se répartissent donc à raison de 129,7 millions de francs pour le patrimoine administratif et 2,5 millions de francs pour le patrimoine financier (acquisitions et entretien d'immeubles).

Quant aux recettes d'investissements de 1999, elles sont évaluées à 15,4 millions de francs. Les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif atteignent 120,0 millions de francs, si l'on prend également en considération les autorisations d'achats.

## 6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 1999

Pour estimer cette évolution, il faut d'abord déterminer l'autofinancement dégagé par le budget de fonctionnement (ressources), puis définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements et les demandes d'achats de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements envisagés.

<b>Détermination de l'autofinancement (ressources)</b>		
	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	48,3	
Amortissements		104,2
Attributions aux réserves		24,1
Prélèvements sur les réserves	<u>32,5</u>	
	80,8	128,3
Autofinancement	<u>47,5</u>	
	<u>128,3</u>	<u>128,3</u>
<b>Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)</b>		
	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes du patrimoine administratif	129,7	
Achats de véhicules, machines et matériel	5,7	
Subventions et recettes sur investissements		<u>15,4</u>
	135,4	15,4
Investissements nets		<u>120,0</u>
	<u>135,4</u>	<u>135,4</u>

<b>Financement</b>	<b>Mios de francs</b>	<b>%</b>
Investissements nets	120,0	100,0
./. Autofinancement	<u>47,5</u>	<u>39,6</u>
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>72,5</u>	<u>60,4</u>

Pour 1999, si l'on prend également en considération les 2,5 millions de francs d'investissements du patrimoine financier, le recours à l'emprunt totalisera 75 millions de francs.

## 7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

*Le Conseil communal de Lausanne*

vu le préavis N° 55 de la Municipalité, du 24 septembre 1998;  
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 1999 comme il suit :

Charges	fr.	1 290 520 800
Revenus		<u>1 242 229 000</u>
<b>Excédent des charges</b>	<b>fr.</b>	<b><u>48 291 800</u></b>

2. de prendre acte des dépenses d'investissements prévues pour 1999;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 1999.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

J.-J. Schilt

Le Secrétaire :

F. Pasche

Annexes :

- A/ Compte de fonctionnement par direction
- B/ Compte de fonctionnement par nature
- C/ Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 1999
- + Projet de budget de 1999
- Plan des investissements pour les années 1999 à 2002